



Conseil d'administration du lundi 2 décembre 2024

Le Conseil d'Administration de France Galop s'est réuni le lundi 2 décembre 2024 pour examiner les perspectives budgétaires de France Galop dans un contexte marqué par des défis importants.

Dans un environnement économique complexe, le PMU a annoncé une contribution 2025 revue en baisse de -3,5 % par rapport au plan à moyen terme et des perspectives de croissance faible pour les trois prochaines années. France Galop a intégré dans son budget 2025 ces nouveaux éléments et adapte sa stratégie en conséquence.

France Galop réaffirme sa priorité de maintenir l'attractivité de la filière et de remettre les courses hippiques dans le cœur des Français, en poursuivant les actions engagées en 2024.

- **Des allocations maintenues à 284,3M€ pour 2025**

L'un des axes prioritaires de France Galop reste le maintien des allocations pour soutenir ses membres. Ainsi, l'enveloppe des encouragements pour 2025 s'élèvera à 284,3 M€, soit un niveau identique à celui de 2024, malgré les contraintes budgétaires.

- **Des actions de transformation mises en œuvre dès le 1^{er} semestre 2025**

Anticipant les impacts de ce ralentissement, la direction de France Galop a lancé une démarche participative, impliquant des managers et des administrateurs, afin de mener une étude approfondie permettant d'identifier des pistes d'amélioration, tant sur les revenus que sur les charges.

Ces mesures de transformation, désormais nécessaires, seront partagées au premier trimestre 2025 et déclinées en s'appuyant sur les compétences et l'engagement de tous les salariés de France Galop. Le Plan Stratégique 2025-2030 intègrera donc de nouvelles mesures opérationnelles tout en développant les actions déjà lancées, telles que le Plan Propriétaires et le Plan Entraîneurs.

Toutes ces actions visent à renforcer l'attractivité des courses auprès du public français et des acteurs de la filière en remettant le client au cœur des démarches de France Galop.

- **Un budget pour 2025 qui ne remet pas en cause les ambitions de France Galop d'ici à 2030**

Dans ce contexte contraint, intégrant les effets de la conjoncture économique, la volonté et l'ambition du Conseil d'Administration demeurent de maintenir les encouragements et le développement des courses. Le budget de France Galop prévoit désormais un résultat net prévisionnel 2025 en déficit de 16,2 M€ par rapport à un résultat prévisionnel 2024 déficitaire de 2,9 M€, en ligne avec le budget approuvé en janvier 2024.

▪ Premier bilan du Plan Propriétaires

Dans le cadre de ses missions de Président de la Commission Marketing, Charles Hubert de Chaudenay a dressé un premier bilan positif du Plan Propriétaires lancé en 2024.

Pour rappel, les actions prévues dans le cadre de ce plan se répartissent selon deux axes prioritaires :

- Fidéliser les propriétaires actuels en optimisant leur expérience hors et sur les hippodromes ;
- Accélérer le recrutement de nouveaux propriétaires français et étrangers, notamment ceux susceptibles de détenir plusieurs chevaux à l'entraînement.

Plusieurs avancées concrètes ont été déployées dès 2024 par les équipes de France Galop avec notamment :

- Accélération du nombre d'opérations de fidélisation : 21 journées en 2024 ;
- Hausse des événements de prospection en France : 19 opérations et 880 personnes touchées ;
- Lancement de webinaires thématiques cette année : 5 conférences en ligne ;
- Mise en ligne de portraits de propriétaires : 10 vidéos ;
- Diffusion de vidéos sur nos réseaux sociaux résumant les meilleurs moments des opérations de fidélisation : 5 vidéos produites ;
- Lancement d'un WhatsApp de services aux propriétaires affichant 93% de taux de satisfaction dès cette première année ;
- Création d'un service client dédié aux propriétaires ;
- Constitution d'un réseau de 17 jeunes bénévoles qui ont partagé leur passion lors des JeuXdi by ParisLongchamp.

Dès sa première année, le Plan propriétaires délivre ainsi un message clair sur la volonté de satisfaire de nouveaux propriétaires et ainsi d'augmenter le nombre de chevaux à l'entraînement en France. Il produit déjà des premiers résultats :

- Hausse du nombre de chevaux de 2 ans à l'entraînement : 2 240 en 2024, contre 2 169 en 2023 (le nombre total de chevaux à l'entraînement est stable à 8 716 chevaux)
- Moins de courses creuses : 17,3% de courses avec moins de 7 partants, contre 20,4% il y a un an et, à l'opposé, 23,5% de courses à 14 partants et plus, contre 19,7% en 2023.
- Un nombre stable de 5 800 propriétaires actifs (ayant eu un partant dans l'année).

Les actions mises en place en 2024 seront poursuivies en 2025 et complétées par le lancement de nouvelles initiatives prévues dans le Plan Propriétaires, parmi lesquelles l'organisation de voyages lors de grands prix à l'étranger comme cela a été le cas pour Royal Ascot en 2024, et la prospection auprès des écuries de groupes étrangers.

- **La Commission RSE présente ses premières conclusions**

Dès le début de sa mandature en janvier dernier, Guillaume de Saint-Seine, Président de France Galop, a souhaité l'instauration chez France Galop d'une démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale). La présidence d'une Commission RSE a été confiée à Laurent Beuvin, membre du Comité de France Galop et Président de la Société des Courses de Dieppe.

Trois groupes de travail, constitués de personnalités des courses (socioprofessionnels, associations, sociétés de courses) et de salariés de France Galop, de la FNCH, AFASEC, GTHP, ont mené des travaux d'études durant toute l'année. La Commission RSE a ainsi pu identifier les premières actions à déployer à court terme et à moyen terme sur les enjeux environnementaux, la bientraitance équine et le bien-être des acteurs, qui sont majeurs pour notre filière.

- **Arrivée de Laurent Dupont à la Direction Commerciale, Marketing et Exploitation**

Le Conseil d'Administration a accueilli Laurent Dupont arrivé à la Direction Commerciale, Marketing et Exploitation le 2 décembre 2024 pour assurer l'intérim de Delphine Violette, pendant son absence.

Laurent Dupont possède plus de 20 ans d'expérience dans le sport et l'entertainment, avec une expertise en communication, relations presse, digital, marketing et événementiel, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Au cours de sa carrière, il a notamment travaillé pour Paris La Défense Arena et le Racing 92, où il a contribué à des projets ambitieux, après avoir dirigé pendant 9 ans l'organisation internationale Peace and Sport et passé plus de 11 ans chez Havas Sports & Entertainment.



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89